



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

(Direction des Assemblées)

2019/4397

Lancement de l'opération n° 56023001 "Rénovation de l'éclairage public de la place de l'Europe et de ses accès" à Lyon 6e et affectation d'une partie de l'AP n° 2015-1, programme 00013

Direction de l'Eclairage Urbain

Rapporteur : M. SECHERESSE Jean-Yves

SEANCE DU 21 JANVIER 2019

COMPTE RENDU AFFICHE LE : 23 JANVIER 2019

DATE DE CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL : 15 JANVIER 2019

NOMBRE DE CONSEILLERS MUNICIPAUX EN EXERCICE AU JOUR DE LA SEANCE : 73

RECU AU CONTRÔLE DE LEGALITE LE : 29 JANVIER 2019

DELIBERATION AFFICHEE LE : 31 JANVIER 2019

PRESIDENT : M. COLLOMB Gérard

SECRETAIRE ELU : Mme HAJRI Mina

PRESENTS : M. COLLOMB, M. KEPENEKIAN, Mme DOGNIN-SAUZE, M. BRUMM, Mme AIT MATEN, M. SECHERESSE, Mme GAY, M. CORAZZOL, Mme BOUZERDA, M. GRABER, Mme CONDEMINE, M. GIORDANO, Mme REYNAUD, M. CLAISSE, Mme RIVOIRE, M. DURAND, M. LE FAOU, Mme BESSON, M. CUCHERAT, Mme FRIH, M. LEVY, M. DAVID, Mme NACHURY, Mme LEVY, Mme CROIZIER, M. BLACHE, Mme BALAS, M. LAFOND, Mme ROUX de BEZIEUX, Mme SERVIEN, Mme BLEY, M. PHILIP, Mme CHEVALLIER, M. MALESKI, M. KISMOUNE, Mme BRUGNERA, Mme PICOT, M. BRAILLARD, M. BERAT, M. TOURAINE, M. COULON, Mme FONDEUR, Mme BURILLON, M. PELAEZ, Mme FAURIE-GAUTHIER, M. RUDIGOZ, Mme MANOUKIAN, M. JULIEN-LAFERRIERE, Mme HAJRI, Mme SANGOUARD, M. HAVARD, M. TETE, M. KIMELFELD, Mme PALOMINO, M. GEOURJON, Mme TAZDAIT, M. GUILLAND, Mme de LAVERNEE, M. BROLIQUIER, Mme BAUGUIL, M. HAMELIN, Mme PERRIN-GILBERT, Mme GRANJON, M. REMY, Mme MADELEINE, Mme BAUME

ABSENTS EXCUSES ET DEPÔTS DE POUVOIRS : Mme RABATEL (pouvoir à M. CLAISSE), Mme ROLLAND-VANNINI (pouvoir à Mme TAZDAIT), Mme BERRA (pouvoir à M. BERAT), Mme HOBERT, M. ROYER (pouvoir à M. BROLIQUIER), M. BERNARD (pouvoir à M. COULON), M. BOUDOT

ABSENTS NON EXCUSES :

2019/4397 - LANCEMENT DE L'OPERATION N° 56023001
"RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DE LA PLACE
DE L'EUROPE ET DE SES ACCES" A LYON 6E ET
AFFECTATION D'UNE PARTIE DE L'AP N° 2015-1,
PROGRAMME 00013 (DIRECTION DE L'ECLAIRAGE
URBAIN)

Le Conseil Municipal,

Vu le rapport en date du 8 janvier 2019 par lequel M. le Maire expose ce qui suit :

Par délibération n° 2015/1195 du 9 juillet 2015, vous avez approuvé le plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon qui comprend le projet « Travaux d'éclairage public : Conservation des équipements d'éclairage et aménagements nouveaux ».

Par délibération n° 2018/4387 du 17 décembre 2018, vous avez approuvé l'actualisation des autorisations de programmes dans le cadre de la gestion financière du plan d'équipement pluriannuel de la Ville de Lyon, dont celle « Aménagements Eclairage public 2015-2020 » AP n° 2015-1, programme 00013.

L'installation d'éclairage public de la place de l'Europe et de ses accès (voies piétonnes), réalisée dans les années 80 est aujourd'hui vétuste et n'est plus adaptée car elle fonctionne d'une part avec des sources de type lampes ballons fluorescents, dont la commercialisation est aujourd'hui interdite (directive EuP 2005/32/CE), et d'autre part, la végétation s'est développée.

Il est proposé de remplacer le matériel existant par du matériel de dernière génération à led tout en améliorant l'ambiance lumineuse existante.

Plus particulièrement, les travaux consistent à rénover en lieu et place les luminaires existants encastrés dans les constructions (murets et immeubles), à remplacer les mâts et à compléter l'éclairage par l'installation de mobiliers type colonne lumineuse.

L'ensemble de ces travaux est estimé à 220 000 €. Cette opération est à financer par affectation d'une partie de l'AP n°2015-1 « Aménagements Eclairage public 2015-2020 », programme 00013.

Vu les délibérations n° 2015/1195 du 9 juillet 2015 et n° 2018/4387 du 17 décembre 2018 ;

Vu l'avis du Conseil du 6^e arrondissement ;

Ouï l'avis de la commission urbanisme - logement - cadre de vie - environnement - politique de la ville - déplacements - sécurité - voirie ;

DELIBERE

1- Le lancement de l'opération n° 56023001 « Rénovation de l'éclairage public de la place de l'Europe et de ses accès » est approuvé. Cette opération sera financée par affectation d'une partie de l'autorisation de programme n° 2015-1 « Aménagements Eclairage public 2015-2020 », programme 00013.

2- Conformément aux dispositions arrêtées au plan d'équipement, les dépenses résultant de cette opération seront financées à partir des crédits de paiement inscrits ou à inscrire au budget de la Ville, sur le programme 00013, AP n° 2015-1, opération n° 56023001, et seront imputées sur les chapitres 23 et autres, fonction 814, selon la décomposition de l'échéancier prévisionnel suivant, susceptible de variation compte tenu des aléas de chantier ou autre pouvant survenir, se décomposent comme suit :

- 2019 : 180 000 €
- 2020 : 40 000 €

3- Pour la mise en œuvre de cette opération, M. le Maire est autorisé à solliciter toutes participations financières potentielles, en particulier toutes subventions y compris le FEDER, le FSE ou tous autres fonds européens, auprès des partenaires concernés. A cet effet, il signera tout document afférent à l'attribution et à l'encaissement des recettes.

(Et ont signé les membres présents)
Pour extrait conforme,
Pour le Maire, l'Adjoint délégué,

Jean-Yves SECHERESSE